

Rapport d'activité 2023



Édito



La résurgence des conflits et des replis sur soi n'est guère propice à l'avènement d'ères de progrès et tend ainsi à télescopier l'indispensable transition écologique de nos territoires.

A l'échelle métropolitaine, le travail permanent de recherche de convergence permet à nos villes de continuer d'aller de l'avant. En matière de mobilité, le vote quasi unanime des élus du SMTC-AC et de la Métropole en faveur des choix les plus structurants pour l'avenir est un signe très positif pour la transition de notre territoire.

En 2023, cette convergence s'est manifestée à travers l'approbation des tracés du futur réseau de transport, après une longue période de dialogue et de concertation dans les communes, par l'ensemble des maires du ressort territorial, ainsi que sur les aménagements nécessaires à sa réalisation.

Je salue ce sens partagé des responsabilités, et notre envie commune de réussir.

Dans ces conditions, il est du devoir du SMTC-AC de réussir la mise en œuvre du projet InspiRe dans les délais et le budget prévus.

Les équipes mais aussi les entreprises de notre territoire sont engagées sur cet objectif.

L'année 2023 s'est déroulée comme attendu, avec les travaux de dévoiement de réseaux, de préparation du futur dépôt de bus et des mutualisations entre concessionnaires de réseaux pour gagner du temps.

Bien sûr, ces travaux et ces changements à venir perturbent notre vie quotidienne qui est d'ailleurs bien plus bousculée par les conséquences des conflits extérieurs, par l'inflation et la hausse du coût de l'énergie et de l'alimentation.

C'est pourquoi, nous nous engageons à réduire les inconvénients et à maintenir un dialogue fort avec tous. Notre équipe de médiation, déployée depuis août 2023, assure ainsi une présence humaine sur les zones de chantier et accompagne les riverains et les commerçants.

Pour assurer la continuité et l'efficacité des transports en commun pendant cette période perturbée, la ligne de tramway, qui assure plus de 50 % des voyages sur notre réseau, a bénéficié de travaux d'entretien. Couplés à la mise à niveau

des 25 premières rames du tramway, réalisés par l'entreprise ACC-M de notre territoire, ces travaux garantissent la continuité de notre service mais aussi la sécurité et le confort de nos passagers.

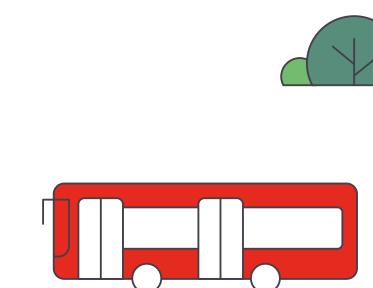
Les résultats de la politique de gratuité des transports le week-end, lancée fin 2021, sont conformes aux attentes. L'augmentation significative de la fréquentation le week-end (+30 %) montre que les habitants adoptent de nouvelles pratiques de déplacements. Le comité syndical a décidé, à l'unanimité, de prolonger cette expérimentation jusqu'en 2027.

Pour développer encore la pratique du vélo, nous avons enrichi notre flotte qui compte, désormais, plus de 1000 vélos en location, et optimisé la gestion des stations C.vélo en s'adaptant aux travaux.

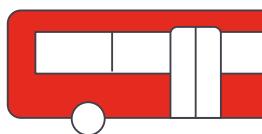
Enfin, en accueillant les Rencontres Nationales du Transport Public, où plus de 8 000 acteurs nationaux du secteur sont venus découvrir le potentiel d'innovation de la métropole clermontoise, notre territoire a démontré son engagement et renforcé sa notoriété, un atout indispensable pour obtenir des financements nationaux et européens.

2023 a donc été une année de défis relevés et de réussites collectives pour le SMTC-AC. Je tiens à exprimer ma gratitude en premier lieu à tous les agents du SMTC-AC, à ceux de l'exploitant T2C ainsi qu'à nos partenaires pour leur engagement et leur collaboration.

Ensemble, nous bâtissons chaque jour un avenir de mobilité durable et inclusive pour notre métropole clermontoise.



François RAGE
Président du SMTC-AC



Sommaire



01. Transformer – P.4

- › Le déploiement du Plan de Déplacements Urbains
- › La Grande enquête mobilité
- › InspiRe, le projet de restructuration du réseau de transport en commun
- › La continuité et l'efficacité des transports en commun

02. Faciliter – P.10

- › Des transports gratuits le week-end
- › Un accès pour toutes et tous

03. Servir – P.12

- › Zoom sur... l'offre C.vélo
- › Zoom sur... l'offre transports en commun
- › Temps de conduite optimisé
- › Des femmes et des hommes au service de la mobilité
- › Le service des marchés publics fortement sollicité
- › Gestion financière 2023
- › L'organisation institutionnelle
- › Un nouveau contrat avec la régie T2C

04. Accompagner – P.26

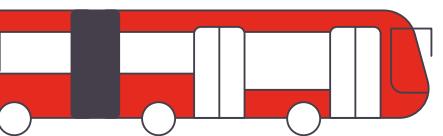
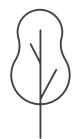
- › La médiation InspiRe
- › Le SMTC-AC et ses partenaires
- › Sensibiliser les jeunes à la mobilité
- › Lutter contre la fraude pour créer un climat plus sécuritaire
- › Échanges entre le SMTC-AC et Mond'Arverne

05. Rencontrer – P.30

- › Rencontre avec les élus des communes
- › Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP)

06. Et demain ? – P.31

- › InspiRe, les perspectives 2024
- › Développer le service C.vélo
- › Arrivée du MaaS
- › Lancement d'une E-boutique



01. Transformer



Le déploiement du Plan de Déplacements Urbains

Voté en juillet 2019 par le comité syndical du SMTC-AC, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) définit les grandes orientations de la métropole clermontoise en matière de mobilité pour une période de 10 ans. Il trace le cap de la transformation des mobilités à conduire face au défi du changement climatique.

Le PDU repose sur deux leviers principaux :

- encourager la marche à pied, l'usage des transports en commun et du vélo plutôt que la voiture individuelle,
- partager plus équitablement la voirie avec des trottoirs, des espaces dédiés aux transports en commun et aux vélos, des voies automobiles.

Pour atteindre les objectifs fixés, un plan de 22 actions est programmé jusqu'en 2030.



Focus sur quelques actions réalisées en 2023

Une expérimentation hydrogène sur le réseau

En lien avec sa politique de transition énergétique et sa volonté d'investir dans des technologies d'avenir, le SMTC-AC acte en 2023, l'expérimentation d'une flotte de véhicules à hydrogène sur les lignes 35 - 36 du réseau T2C, selon un périmètre inédit en France : Keolis assurera dès septembre 2024, pour une durée de 10 ans, l'exploitation et la maintenance des 14 véhicules à hydrogène (neufs et rétrofités) ainsi que la fourniture d'hydrogène renouvelable.

Le schéma cyclable

Pour offrir un espace public accueillant et plus sécurisant pour les modes actifs, un réseau d'infrastructures cyclables est mis en place.

Une véritable accélération a été marquée en 2023 avec la réalisation :

- des aménagements de la route de Cournon-d'Auvergne à Pérignat-lès-Sarliève,
- de la liaison entre Lempdes et Pont-du-Château,
- de l'avenue Joseph Claussat à Chamalières,
- du boulevard Lafayette,
- et de la liaison entre la place du 1^{er} mai et la rue du Torpilleur Sirocco à Clermont-Ferrand.

De nouveaux chantiers d'envergure ont démarré en 2023 et devraient aboutir à la livraison de nouveaux maillons essentiels du schéma cyclable au cours des premiers mois de 2024 (boulevards Sud, boulevard Girod et rue Coubertin, avenue d'Italie et 2^e tranche de la place des Carmes).



La révision du schéma de circulation

Le démarrage de chantiers de restructuration et d'aménagement de l'espace public a permis d'appliquer dès 2023 certaines modifications de circulation :

- une partie de l'avenue Edouard Michelin et de l'axe rue Lagarlaye / boulevard Léon Malfreyt / boulevard Lafayette ont été mis à double sens de circulation,
- le cours Sablon et le boulevard Trudaine ont été réduits à une voie dans chaque sens pour les voitures, les voies supprimées ont été transformées en couloirs réservés aux bus,
- le boulevard François Mitterrand a été fermé aux voitures entre la place des Salins et le carrefour avec l'avenue Vercingétorix. Depuis fin août 2023, cet axe est désormais réservé aux bus pour faire fonctionner efficacement le réseau de transport en commun «spécial travaux».

Plusieurs partenaires (Clermont Auvergne Métropole, l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme...) interviennent pour porter les 22 actions du PDU.

Trois ans et demi après son approbation, un deuxième point d'étape de sa mise en œuvre a été publié en septembre 2023.

Suivi du PDU de l'agglomération clermontoise :
www.smtc-clermont-agglo.fr

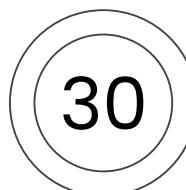
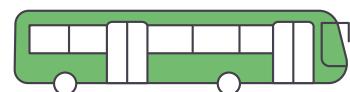
La Grande enquête mobilité

La « Grande enquête mobilité », appelée également « Enquête Mobilité Certifiée CEREMA » (EMC²), s'est déroulée du 4 octobre 2022 au 27 janvier 2023.

L'enquête a permis d'interroger un échantillon représentatif de la population sur un bassin de vie composé de 560 000 habitants répartis en 285 communes.

9 370 habitants de 5 ans et plus ont été interrogés, soit lors d'un entretien « face à face », soit par téléphone. Ceci permet de connaître très précisément les besoins de déplacement pour construire les réseaux de transport de demain.

Les données ont été partagées entre le SMTCA-C, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les autres autorités organisatrices de la mobilité. Les premières analyses sont restituées aux techniciens et aux élus des territoires concernés depuis fin 2023.



InspiRe, le projet de restructuration du réseau de transport en commun

En 2023, le démarrage des travaux du projet InspiRe (dévoiements des réseaux enterrés dans un premier temps) a perturbé le quotidien de tous. Ces travaux d'ampleur permettent de créer deux lignes de tram-bus qui seront mises en service fin 2025, des voies cyclables et des aménagements pour le futur réseau de bus.

Les faits marquants du projet InspiRe en 2023

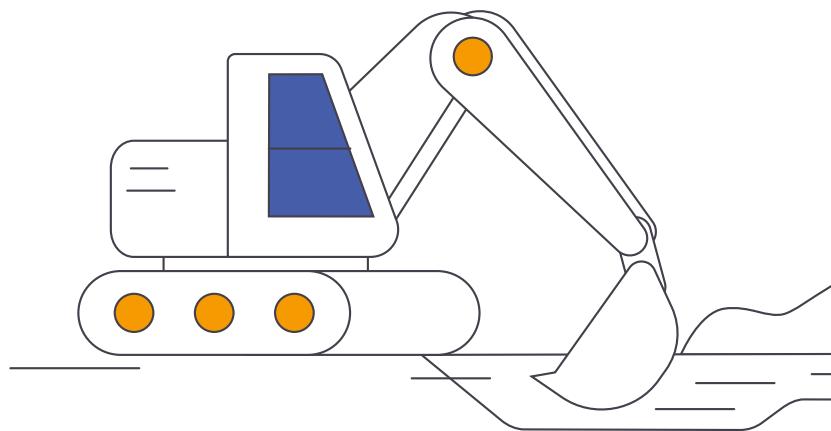
Mutualisation des travaux de dévoiement du réseau : une première à une échelle métropolitaine

Les travaux nécessaires au projet InspiRe sont intenses et génèrent des contraintes de circulation et des nuisances inévitables.

La première phase de travaux préparatoires consiste à déplacer les réseaux des concessionnaires (gaz, électricité, eau, assainissement, télécom) pour les rendre compatibles avec les futurs aménagements. Selon leur état, les réseaux peuvent être rénovés voire enfouis à cette occasion, même si leur déplacement n'est pas indispensable pour le projet.

Les élus du territoire ont choisi d'aller plus loin en mutualisant l'ingénierie et les travaux de génie civil avec l'ensemble des concessionnaires de réseaux sur 2 secteurs majeurs (centre-ville et Oradou), au travers d'une convention de travaux signée le 11 mai 2023 entre le SMTC-AC, Clermont Auvergne Métropole, ENEDIS, GRDF et Orange notamment. Cette action, une première à cette échelle, permet une réduction significative des délais de travaux et donc une réduction des nuisances pour les riverains et usagers.

D'un point de vue environnemental, ceci permet aussi de diminuer l'utilisation de ressources et de matières (fouille unique et réduction des matériaux d'apport).



Le dispositif d'accompagnement travaux

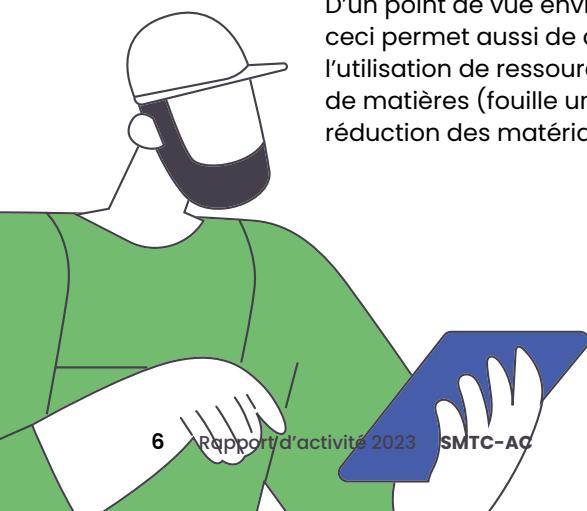
Le 23 février 2023, la Métropole a tenu une conférence de presse présentant les grands chantiers et le plan de communication associé : C' le chantier.

Un important dispositif d'accompagnement a ensuite été déployé.

> **Mise en place d'une signalisation sur la voirie** avec notamment des panneaux dynamiques permettant de fournir en temps réel des indications sur les conditions de circulation ou de stationnement (temps de parcours, places de parking disponibles). Un soin particulier a été apporté à la sécurisation des zones concernées par les travaux grâce à une mission d'astreinte chargée d'assurer, en dehors des heures de chantier, l'entretien et le maintien de premier ordre des principaux équipements installés.

> **Diffusion régulière d'informations pédagogiques**, pratiques et actualisées sur les travaux et leurs impacts, basée sur des outils variés (cartographie interactive des travaux avec remontées d'informations sur le site InspiRe et les calculateurs d'itinéraires, météo mensuelle des travaux, dépliants « info travaux » ciblés par secteurs, newsletters, rencontres bimensuelles réunissant les services d'urgence et de secours...).

> **Recrutement et formation d'une équipe de médiation**, composée de 7 personnes, présente sur le terrain depuis août 2023.



« Com' Travaux », de nouveaux outils pour une information régulière

L'info travaux détaille les chantiers en cours et à venir. Elle existe au format papier au lancement de chaque nouveau chantier. Elle est ensuite actualisée chaque semaine dans un format digital.



La Météo des travaux, support mensuel, donne la prévision à 3 mois des travaux.



Une carte interactive permet au grand public de consulter les travaux impactants dans la métropole. Les flux de données qui alimentent cette carte sont envoyés automatiquement au SDIS* et à l'application Waze.

* Service départemental d'incendie et de secours

La newsletter quadrimestrielle fait le point sur l'actualité des travaux et du projet.



L'Echo des travaux, le journal qui porte un autre regard sur les travaux liés au projet InspiRe (métiers, techniques, astuces, chiffres).



La maison InspiRe a ouvert le 29 septembre 2023. Elle héberge l'équipe de médiation et accueille le public.



Des réunions publiques ont été organisées avec les riverains avant le démarrage des travaux pour les informer des dates prévisionnelles, des différentes phases et de l'impact sur leur quotidien.

Enquête publique environnementale

Suite à l'obtention de la déclaration d'utilité publique le 19 octobre 2022, le projet InspiRe a fait l'objet d'une procédure d'autorisation environnementale portant notamment sur les enjeux liés à la gestion des eaux et des milieux aquatiques et aux installations classées pour la protection de l'environnement. Une nouvelle enquête publique a été organisée dans ce cadre, du 19 juin au 21 juillet 2023, et l'autorisation environnementale relative au projet InspiRe a été accordée par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2023.

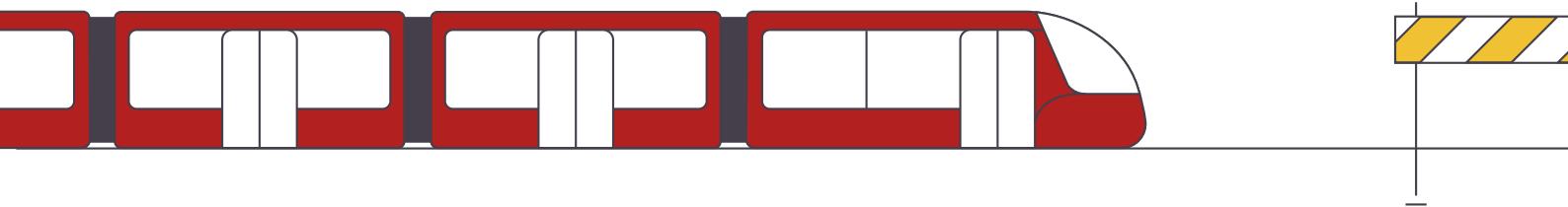
La continuité et l'efficacité des transports en commun

Programme de révision à mi-vie du tramway

Ce programme permet d'améliorer le confort des voyageurs, les conditions d'intervention des mainteneurs de T2C, de vérifier l'ensemble des organes et d'assurer un niveau maximum de sécurité et de fiabilité pour les 15 années d'exploitation à venir.

Portant sur les 25 rames circulant depuis la période 2006 - 2008, ce programme intervient avant qu'elles n'aient roulé 900 000 km pour qu'elles puissent de nouveau parcourir la même distance.

La première rame de tramway révisée a été remise en service en mars 2023, la seconde en septembre 2023, le reste de la flotte poursuit son traitement jusqu'en 2026.



Travaux d'été du tramway

La ligne A de tramway assure plus de 50 % des voyages sur le réseau T2C. Du 25 juillet au 25 août 2023, des travaux d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble de la ligne, afin de garantir son fonctionnement sans coupure pendant les travaux du projet InspiRe.

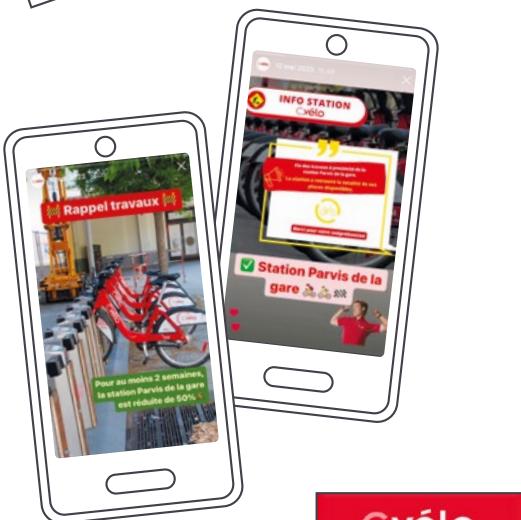
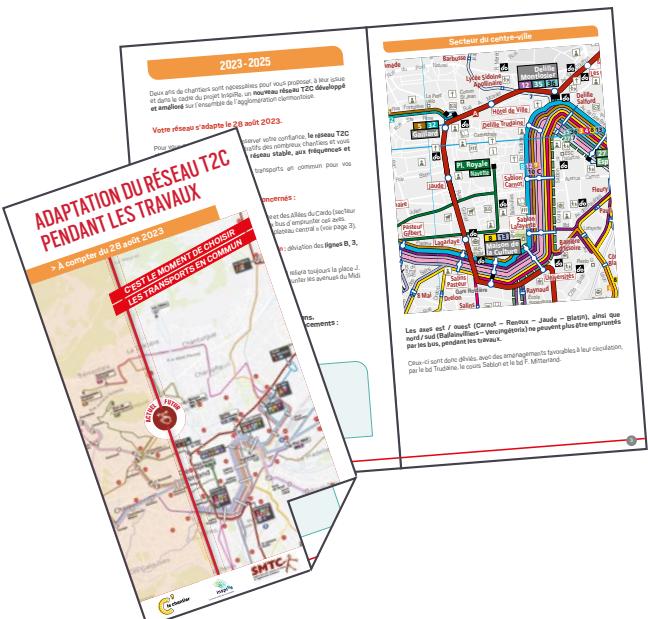
Le SMTC-AC a profité de la fermeture du viaduc Saint-Jacques (du 31 juillet au 11 août) et de la période estivale, moins fréquentée, pour effectuer ces travaux afin d'en minimiser les impacts. Le planning de ces opérations était par ailleurs contraint par des événements forts pour le territoire : les 2 Tours de France et la mise en service du réseau de bus « spécial travaux » à la rentrée scolaire 2023.

Pendant ces 5 semaines, un service de substitution par bus a été assuré.

Les entreprises titulaires du marché de rénovation de la plateforme tramway, Colas - Colas Rail et leurs sous-traitants (Sanchez, Aximum, Neovia et l'Entreprise électrique), ainsi que l'entreprise TSO Caténaire (remplacement des boucles isolantes), ont mobilisé jusqu'à 100 personnes, dont 50 à 60 salariés du territoire.

Elles ont œuvré en même temps sur le chantier en rassemblant des compétences très différentes : soudeurs, conducteurs d'engins, applicateurs d'enrobés, poseurs de résine, maçons, monteurs...

Ce travail préparé et bien coordonné, avec la réactivité et l'implication des entreprises, du maître d'œuvre, de l'exploitant T2C et des parties prenantes, a permis la reprise de l'exploitation du tramway à la date prévue.



Adaptations du réseau T2C et C.vélo

Les travaux ont conduit à modifier l'ensemble du réseau de transport en commun et de stations C.vélo.

Les exploitants ont su s'adapter pour maintenir une offre de service stable, efficace et durable pour les usagers.

**Du côté de T2C,
un réseau « spécial travaux » a vu le jour**

De nouveaux itinéraires, de nouveaux arrêts ont été mis en place pour contourner les zones de travaux.

T2C a organisé une grande campagne de communication pour lancer ce nouveau réseau et informer tous les usagers.

Des équipes de médiation ont aussi été déployées sur sites afin de prévenir, expliquer et aider ces derniers à s'orienter.

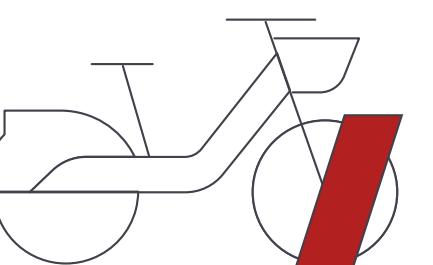
**Du côté de C.vélo,
des stations ont été déplacées**

Le service de location de vélos en libre-service C.vélo s'est adapté aux travaux en déplaçant temporairement certaines stations.

CityBike France a informé les usagers avant, pendant et après les modifications.

Une équipe terrain était présente sur les stations concernées par les travaux pour prévenir les usagers.

The image consists of three separate photographs arranged horizontally. The first photo on the left shows a red and white striped barrier tape across a street, with a sign indicating 'ACTIV CHARTIER' and '880'. The second photo in the middle shows a similar setup at a station entrance. The third photo on the right shows a red and white striped barrier tape across a road, with a sign indicating 'ACTIV CHARTIER' and '880'. These images illustrate the temporary closure of stations due to the project.



02. Faciliter

Des transports gratuits le week-end

L'expérimentation de la gratuité des transports publics le week-end a été évaluée sous différents angles sur la période 2022-2023.

En complément de comptages réalisés aux arrêts par un prestataire, un modèle économétrique a été construit et permet d'isoler l'effet propre de la gratuité par rapport à l'effet d'autres facteurs, comme l'augmentation du prix de l'essence, sur la fréquentation des transports en commun.

1,5 à 2 millions de déplacements supplémentaires, majoritairement issus de non abonnés, s'ajoutent ainsi aux 4,5 millions de déplacements déjà comptabilisés les week-ends.

Une étude réalisée par des étudiants de sociologie de l'UCA*, montre que ces nouveaux déplacements proviennent de reports (des trajets auparavant faits en voiture, vélo ou à pied) mais également de nouveaux déplacements qui n'auraient pas été faits sans la gratuité. Cette part a été chiffrée entre 2 % et 10 % des déplacements selon les lignes étudiées (tramway, ligne C et ligne 36).

Cette fréquentation supplémentaire est notamment plus importante dans la tranche d'âge 25 - 35 ans.

Les élus de Clermont Auvergne Métropole, de la Ville de Clermont-Ferrand et du SMTC-AC ont décidé de reconduire la gratuité des transports publics le week-end jusqu'à fin août 2027.

La fréquentation, mesurée à partir de comptages aux arrêts, **a clairement augmenté le week-end :**

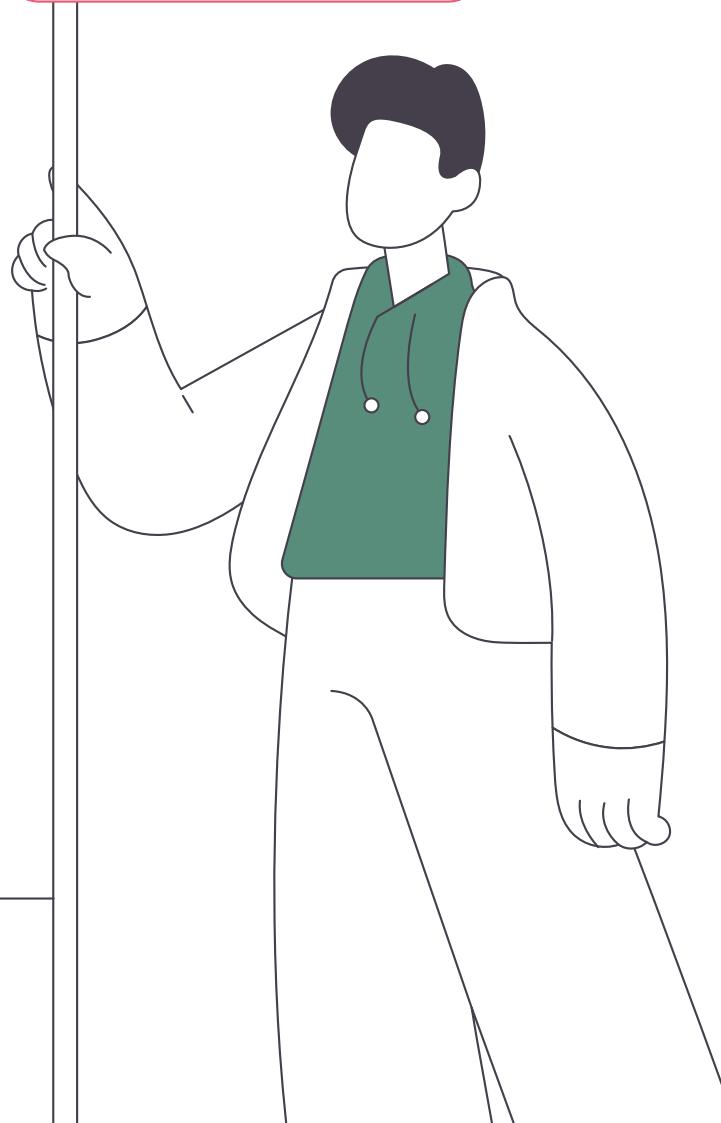
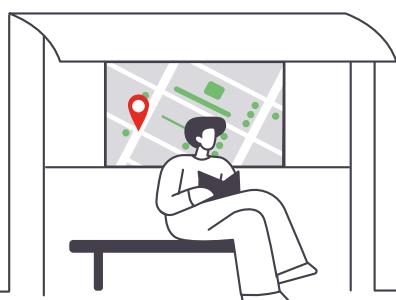
+ 28 % le samedi,

+ 62 % le dimanche
(par rapport à l'enquête Origine / Destination de 2016).

Le modèle économétrique permet d'indiquer que la hausse a été de :

+ 54 % dans le tramway,

+ 45 % dans les bus.



* Université Clermont Auvergne

Un accès pour toutes et tous

Pour accompagner la mobilité de toutes et tous, le SMTCA met en place, depuis plusieurs années, des solutions adaptées à chacun, porteur de handicap ou non.

Le projet d'identification des stations de la ligne de tramway par la construction de pictogrammes adaptés aux personnes porteuses de handicaps cognitifs, psychiques et intellectuels s'est achevé en 2023, avec la mise en place de l'ensemble des logos tout au long de la ligne A.

Les 34 stations de tramway ont été équipées de pictogrammes, représentant des animaux, permettant de se repérer facilement.

Pour aider le public cible à s'approprier le dispositif et à gagner en autonomie lors de ses déplacements, le SMTCA, en partenariat avec des associations, a créé un plan spécifique de la ligne et un jeu de cartes pédagogiques.



Les services Moovicité et Mooviguide, assurés par le groupe Keolis et ses partenaires accompagnent les personnes porteuses de handicap :

› **Moovicité**, créé en 2014, est le service de transport à la demande (TAD) du SMTCA. Il propose un transport à la demande « tout public » et un transport réservé aux personnes en situation de handicap ;

› **Mooviguide**, créé en 2017, propose un accompagnement humanisé qui permet aux personnes en situation de handicap de gagner en autonomie. Le bénéficiaire est accompagné depuis son domicile vers sa destination, par une personne dédiée, présente à ses côtés dans les transports en commun.

En 2023



Moovicité
Service tout public
13 500 courses*
(13 000 en 2022)
pour 37 000 voyages**.

Service pour les personnes en situation de handicap
25 000 courses
(21 000 en 2022)
pour 28 000 voyages.

Mooviguide
1000 voyages avec un accompagnateur dédié
(800 en 2022).

* Une course correspond au trajet d'un véhicule entre un terminus A et un terminus B.

** Un voyage correspond au trajet d'un voyageur entre un point A et un point B.

03. Servir

Zoom sur... l'offre C.vélo



Les vélos en libre-service (VLS)

680 vélos
mécaniques
répartis en **57 stations**
disponibles
24 h / 24, 7 j / 7

825 000
courses effectuées
en 2023

13 000
abonnements annuels

3,54
trajets journaliers
effectués par un vélo
en libre-service

Les vélos en location longue durée (VLD)

16 vélos
mécaniques

862 VAE
dont 20 pliants
et **8 réservés** aux
employés d'entreprises
couvertes par un PdME*

La C.vélo Box

1 parking
à vélos sécurisé
150
emplacements

La C.vélo box est un parking à vélos sécurisé, situé sur le parvis de la gare SNCF. Elle peut accueillir des vélos personnels ou loués. La box est accessible 7 j / 7, 24 h / 24 uniquement par abonnement.

En 2023, cet aménagement a trouvé son public :

+ 180 nouveaux contrats de location par rapport à 2022 soit une hausse de + 42%.

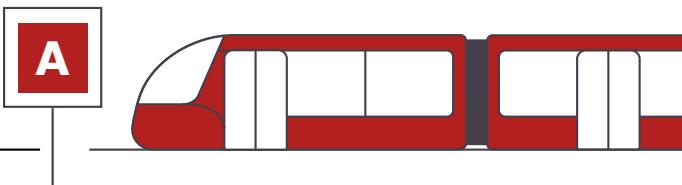


* PdME ou Plan de Mobilité Employeur est un plan qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité d'une entreprise pour diminuer les émissions polluantes ainsi que réduire le trafic.

Zoom sur... l'offre transports en commun

Les lignes régulières

1 ligne de tramway



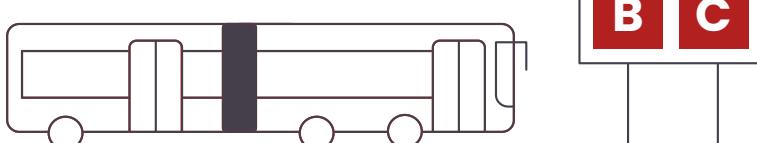
7 000 000 km
parcourus
en 2023
dont :

6 000 000 km
sur lignes T2C (82,78%)

900 000 km
sur lignes affrétées (12,5%)
dont
55 000 km
sur les navettes
Panoramique des Dômes,
Montjuzet et service BEN

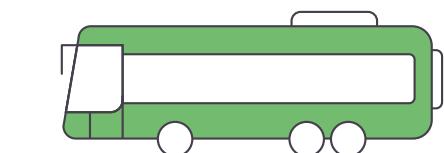
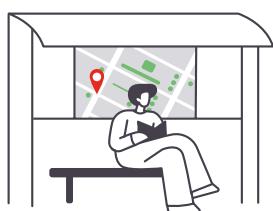
340 000 km
sur les services de transport
à la demande (4,72%)

19 lignes urbaines exploitées par T2C dont 2 lignes fortes



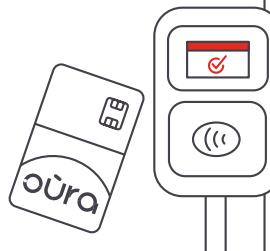
9 lignes interurbaines affrétées

Les lignes 32 et 33 sont exploitées via une convention de groupement de commande avec Riom Limagne et Volcans car elles circulent sur les deux territoires. La convention, qui permet de coordonner la passation et l'exécution des marchés d'exploitation de ces lignes et de définir la répartition financière, a été renouvelée en 2022 pour 4 ans.



37 500
abonnés
dont
19 000
abonnés tarification
solidaire
et **14 000**
abonnés
«moins de 26 ans»
pour l'ensemble
de l'année 2023.

1,9 million de titres vendus sur tout le réseau T2C hors abonnements en 2023



Près de 30 millions de voyages
ont été effectués sur le réseau en 2023 !

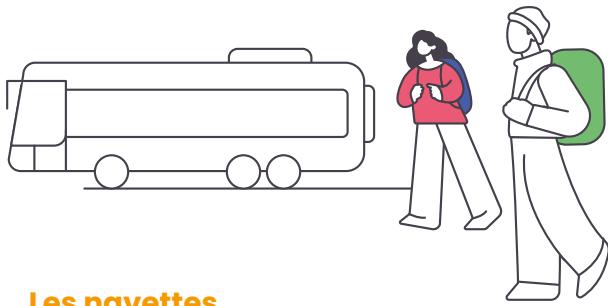
Les lignes scolaires

Le SMTC-AC veille continuellement à l'évolution de son offre de transport pour accompagner chaque élève jusqu'à son établissement scolaire dans les meilleures conditions.

En 2023, 713 courses sont organisées chaque semaine à destination d'une quinzaine de collèges, d'une douzaine de lycées, de sept écoles primaires ainsi que de l'Institut des Métiers et de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Romagnat.

Environ 70% de ces services sont réalisés par cars affrétés, le reste par bus T2C.

Certaines lignes scolaires sont également accessibles via une convention de cabotage avec la Région Auvergne-Rhônes-Alpes, soit 82 courses par semaine.



Les navettes

Pour faciliter l'accès aux lieux de loisirs ou touristiques, le SMTC-AC propose des navettes :

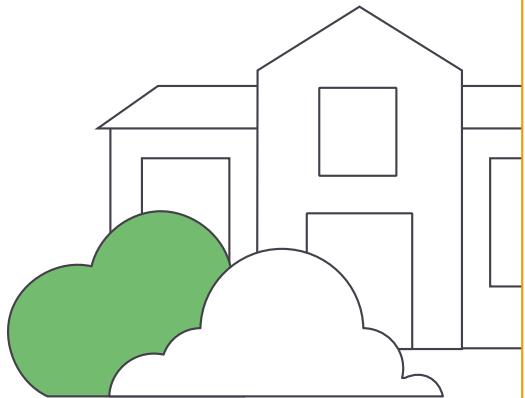
› **La navette Montjuzet** existe depuis 2019 et offre 7 allers-retours par jour entre le centre de Clermont-Ferrand et l'entrée principale du parc. Elle circule les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours pendant les vacances. En 2023, elle a été empruntée par **2 600** voyageurs;

› **La navette Vulcania** existe depuis 2020 et circule tous les jours pendant les vacances scolaires d'été (**2** allers-retours / jour) et pendant les vacances de printemps et de la Toussaint, (**1** aller-retour / jour). Elle relie la gare SNCF à Vulcania via Chamalières et Orcines (dont le parking des goules). On recense **3 200** voyages en 2023. La navette est gérée grâce à une convention tripartite entre le SMTC-AC, la Société d'Économie Mixte (SEM) Volcans et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La tarification T2C s'applique;

› **La navette du Panoramique des Dômes** circule tous les jours du début des vacances de printemps à la fin des vacances de la Toussaint. 10 à 20 courses par jour, selon les périodes. Elle relie Clermont-Ferrand à la gare du train du Panoramique des Dômes via Chamalières et La Font de L'arbre à Orcines. On recense une fréquentation de **9 200** voyages en 2023;

› **BEN le bus de nuit gratuit**, couvre les principaux secteurs des résidences universitaires depuis le centre-ville, permettant aux étudiants de regagner leur domicile en toute sécurité la nuit. Un service de médiation est présent à bord. BEN circule les jeudis, vendredis et samedis en période universitaire ainsi que certaines veilles de jours fériés, avec un départ toutes les heures entre 1 h et 4 h. En 2023, BEN a transporté **4 800** noctambules.

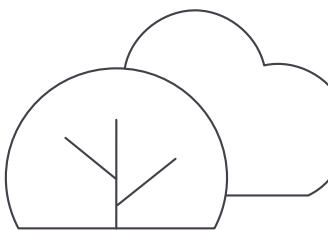




Temps de conduite optimisé

Les travaux engagés dans la métropole ont un impact sur la vitesse de circulation des bus du réseau T2C.

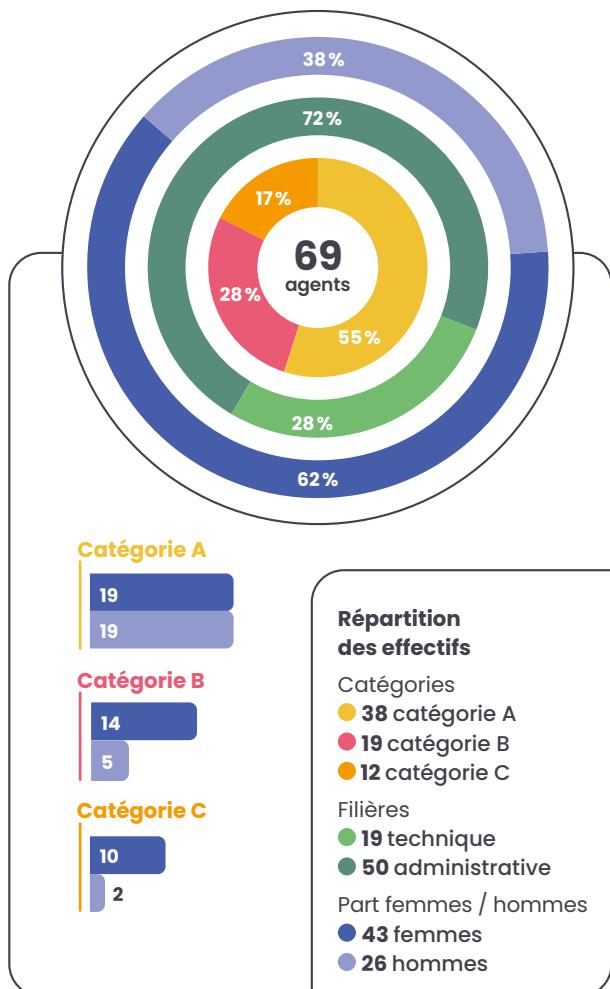
En 2023, un travail s'appuyant sur la vitesse réelle des bus en ville en période de travaux et les conditions de circulation a permis d'optimiser le temps de conduite des conducteurs et les coûts d'exploitation.



Des femmes et des hommes au service de la mobilité

La composition et la structuration des effectifs en 2023

Le SMTC-AC compte 63 emplois permanents et 6 emplois non permanents (un contrat d'apprentissage et des contrats de projets liés au projet InspiRe).

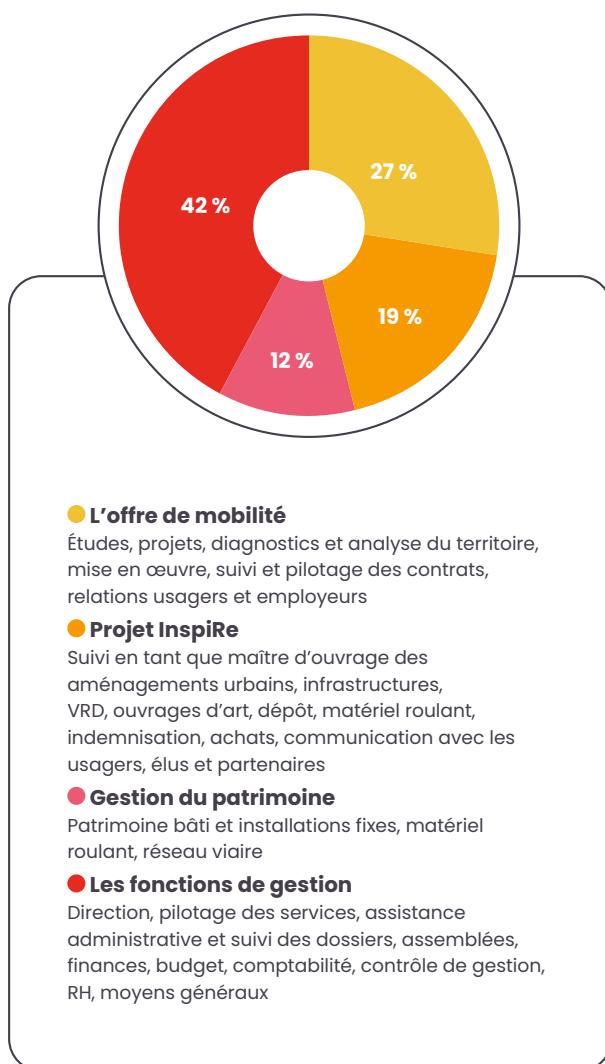


Pour mener à bien les missions variées portées par les agents du SMTC-AC (études, travaux, finances, juridique, administratif...), les emplois sont occupés par des agents des filières administrative et technique et par une majorité de cadres (attachés administratifs et ingénieurs).

Les effectifs au SMTC-AC sont majoritairement féminins. Le comité de direction est composé de manière paritaire.

La cartographie des métiers du SMTC-AC en 2023

Dans le cadre de sa mission de définition, d'engagement et de suivi de la politique de mobilité, ainsi que de la réalisation des investissements qui en découlent, le SMTC-AC s'appuie sur des agents aux compétences complémentaires et diversifiées qui doivent agir de concert pour porter des projets complexes, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une offre de mobilité performante tout en relevant les nouveaux défis du développement de l'intermodalité, de la transition énergétique et du numérique.



Le service des marchés publics fortement sollicité

L'année 2023 a marqué une bascule vers une phase de grands travaux, qui s'est traduite par une forte augmentation de l'activité de l'équipe commande publique du SMTC-AC.

Au total, une centaine de marchés ont été gérés en 2023, dont plusieurs à forts enjeux : expérimentation hydrogène sur la ligne 35 - 36, opération de maintenance de la ligne A de tramway, ensemble des marchés pour le projet InspiRe.



Le projet InspiRe, en particulier, a impliqué la passation de nombreux marchés de travaux.

50 lots ont ainsi été notifiés dans les délais prévus pour les travaux préparatoires (fouilles archéologiques, dévoiements de réseaux...) et la réalisation des aménagements, pour un montant global d'environ 200 M€ :

- > une dizaine de lots pour la construction du centre d'exploitation et de maintenance des bus (siège social de T2C, ateliers, remisage, panneaux photovoltaïques...) sous maîtrise d'œuvre du groupement OTEIS LHEUDE CHM SYSTRA ;
- > plus de 30 lots pour l'aménagement des futures lignes B et C (4 lots voiries et réseaux, éclairage, espaces verts, feux tricolores, terminus, fouilles archéologiques....) sous maîtrise d'œuvre du groupement INGEROP ;
- > 6 lots pour l'aménagement des Allées du Cardo (secteur Ballainvilliers / Vercingétorix) sous maîtrise d'œuvre du groupement IN SITU ALTO STEP.

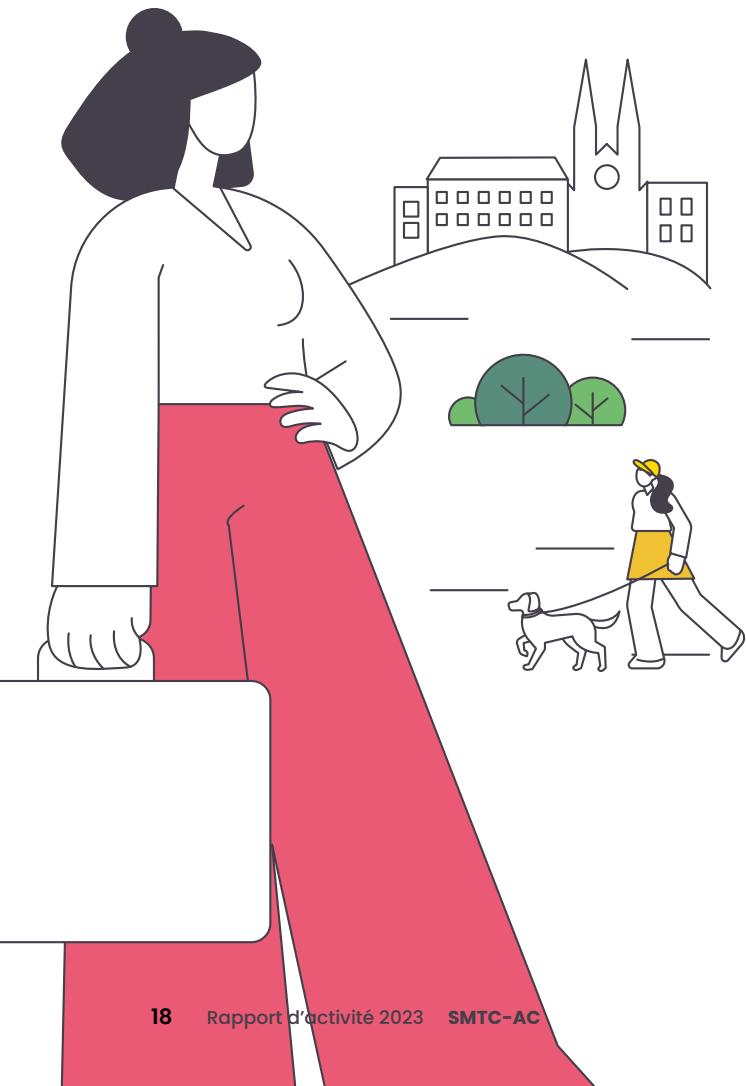
Les équipes du SMTC-AC ont décliné une stratégie cohérente avec la politique nationale relative aux achats publics, avec notamment, un travail important de sourcing réalisé en amont.

D'une part, aucun lot majeur n'a été déclaré infructueux et l'allotissement a permis à des entreprises du territoire, dont des PME, de se positionner tout en respectant les estimations malgré un contexte inflationniste.

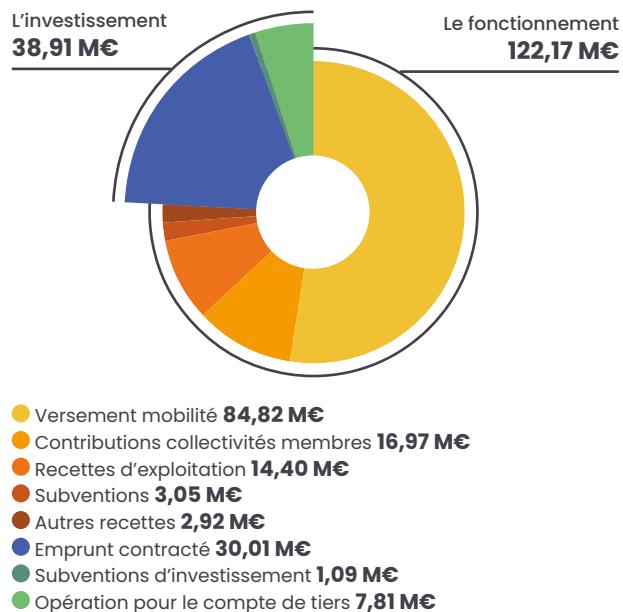
D'autre part, des propositions ambitieuses en matière d'insertion sociale visant à pérenniser des compétences et des variantes « avec plus-value environnementale » ont été retenues.

Gestion financière 2023

La gestion du budget 2023 a perpétué la capacité du SMTC-AC à financer l'investissement tout en assurant le fonctionnement courant de l'exercice. En 2023 le SMTC-AC a fait face à la conjoncture marquée par l'inflation tant sur la partie fonctionnement de son activité que pour l'investissement. La bonne dynamique de recettes (versement mobilité et recettes commerciales notamment) a contribué à asseoir son fonctionnement courant et à maintenir une bonne capacité de remboursement des emprunts (épargne de gestion en hausse). La capacité de maîtrise de la dépense a aussi joué favorablement. Cette bonne résilience du SMTC-AC en 2023, née d'une recette globale en progression et d'une gestion maîtrisée de la dépense, est caractéristique d'un modèle garant d'une capacité à investir maintenant et pour les années à venir.

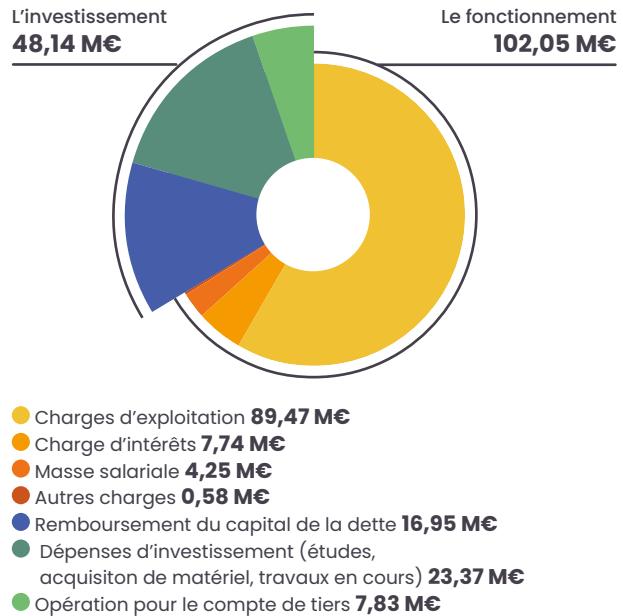


Comment est financé le SMTC-AC ?



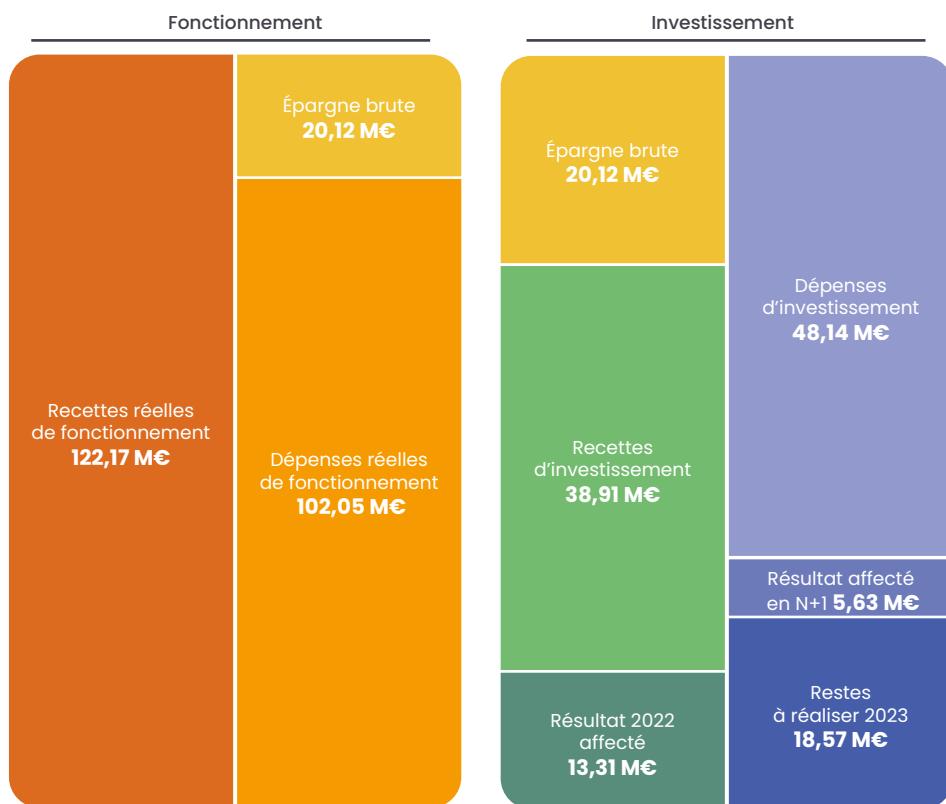
Le budget fonctionnement du SMTC-AC dégage, en 2023, les marges de manœuvre qui concourent au financement de l'investissement pour l'exercice comme pour les exercices futurs.

Pour quelles dépenses ?

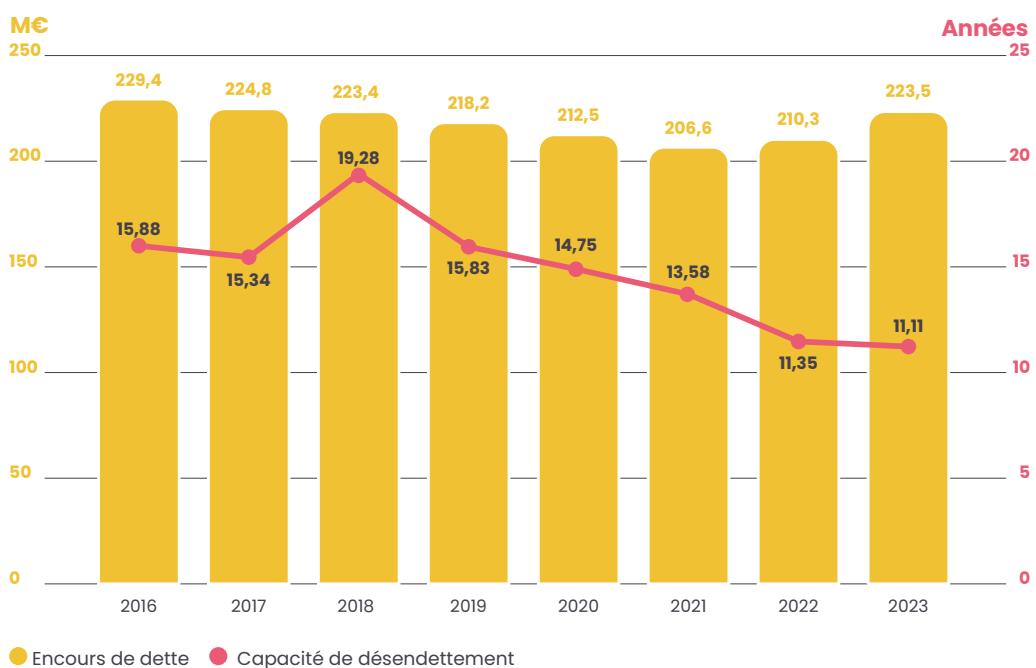


En 2023 le niveau d'épargne brute a été maintenu, malgré le contexte contraint de l'année. Cela permet notamment de stabiliser la capacité de désendettement du SMTC-AC (nombre d'années nécessaires théorique pour rembourser la dette dans sa totalité).

Exercice 2023



Évolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement 2016 à 2023



L'organisation institutionnelle

La composition du comité syndical

L'assemblée du SMTC-AC est constituée de 31 délégués titulaires et 31 délégués suppléants. Le nombre de membres du Bureau est fixé à 8 : 6 Vice-Présidents et 2 autres membres. Les Vice-Présidents sont en charge de dossiers particuliers. Le Bureau prépare et reçoit le travail des commissions pour en assurer l'harmonisation pour la préparation des comités syndicaux.

Représentants de Clermont Auvergne Métropole

Délégués titulaires

- Thierry VATIN
- Dominique BALICHARD
- Patrick NEHEMIE
- Richard BERT
- Flavien NEUVY
- Eric EGLI
- Claude AUBERT
- Marie DAVID
- Annie LEVET
- Nicolas BONNET
- Thomas WEIBEL
- Stanislas RENIÉ
- Cyril CINEUX
- Jérôme AUSLENDER
- Sondès EL HAFIDHI
- Christophe BERTUCAT
- François RAGE
- Blandine GALLIOT
- Gilles VESCOVI
- Serge PICHOT
- Jean-Paul PRESLE
- Henri GISSELBRECHT
- Laurent GANET
- Jean-Marc MORVAN
- Sébastien DONADIEU
- Aurélion MACIAN
- Christiane DEMOUSTIER
- Marcel ALEDO
- Christophe VIAL

Délégués suppléants

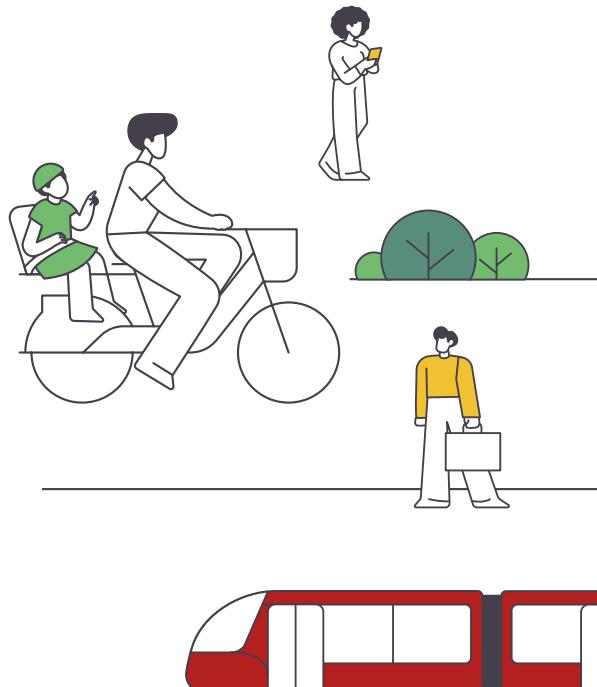
- Claude AIGUESPARSES
- Hamid AMAZIG
- Damien PESSION
- Christine PEROL-BEYSSI
- Patrick ROSLEY
- Anne-Marie PICARD
- Christelle POUMEROL
- Louis GISCARD D'ESTAING
- Claude PRIVAT
- Odile VIGNAL
- Marion BARRAUD
- Jean-Pierre BRENAS
- Marianne MAXIMI
- Grégory BERNARD
- Dominique BRIAT
- Pierre SABATIER
- Philippe MAITRIAS
- Mina PERRIN
- Louis-Pierre MOREAU
- Raïssa RAY
- Jacqueline BOLIS
- Joël DERRE
- Cyril MALLET
- Catherine PAYSAN
- Eric GRENET
- Jean-Michel ONDET
- Chantal LELIEVRE
- Alain DOCHEZ
- Eric HAYMA

Représentants de la commune de Mur-sur-Allier

- Jean DELAUGERRE
- Jacinthe GUILLOT

Représentants de la commune de Pérignat-ès-Allier

- Fanny BLANC
- Louis VIVIER



La composition du bureau syndical



François RAGE
Président



Flavien NEUVY
1^{er} Vice-Président
En charge des investissements
et du patrimoine SMTC-AC



Cyril CINEUX
3^e Vice-Président
En charge des offres de service,
du suivi du PDU et du suivi des
expérimentations de gratuité
1^{er} Vice-Président de T2C



Blandine GALLIOT
2^e Vice-Présidente
En charge de la liaison avec
les autres AOM et les EPCI voisins
Présidente de T2C



Patrick NEHEMIE
4^e Vice-Président
En charge des finances,
du budget, des ressources
humaines et des moyens
généraux



Jérôme AUSLENDER
6^e Vice-Président
En charge de la relation
de proximité, de l'innovation
et du numérique, chargé
du suivi du projet ORBIMOB



Nicolas BONNET
5^e Vice-Président
En charge du suivi des dossiers
de la CAO ordinaire, du
dialogue avec les politiques
d'aménagements métropolitains
et du dossier de l'autopartage



Marcel ALEDO
1^{er} membre



Annie LEVET
2^e membre



Les élus membres de la commission d'appel d'offres ordinaire

Président

- François RAGE ou son représentant
- Nicolas BONNET

5 membres titulaires

- Henri GISSELBRECHT
- Claude AUBERT
- Jérôme AUSLENDER
- Dominique BALICHARD
- Christophe BERTUCAT

5 membres suppléants

- Annie LEVET
- Christiane DEMOUSTIER
- Eric EGLI
- Laurent GANET
- Marie DAVID

Les élus membres de la commission d'appel d'offres InspiRe

Président

François RAGE

5 membres titulaires

- Flavien NEUVY
- Blandine GALLIOT
- Cyril CINEUX
- Patrick NEHEMIE
- Nicolas BONNET

5 membres suppléants

- Annie LEVET
- Marcel ALEDO
- Alain DOCHEZ
- Damien PESSOT
- Sondès EL HAFIDHI

Commission en charge des finances et des ressources humaines

Président

- François RAGE

Président suppléant

- Patrick NEHEMIE

Membres

- Jacqueline BOLIS
- Fanny BLANC
- Dominique BRIAT
- Joël DERRE
- Jean DELAUGERRE
- Sébastien DONADIEU
- Éric HEYMA
- Aurélion MACIAN
- Flavien NEUVY
- Claude PRIVAT
- Gilles VESCOVI
- Stanislas RENIÉ
- Christophe VIAL

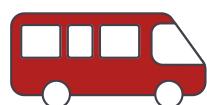
Compétences

- Dialogue de gestion avec les partenaires institutionnels et les collectivités membres
- Revue d'orientation budgétaire, budget, compte administratif
- Gestion de la dette
- Prospective financière
- Conventions de subventions
- Ressources humaines

Les commissions permanentes

3 commissions thématiques pour les finances, les offres de services et les investissements matériels ont été créées.

Les commissions se réunissent avant chaque comité syndical. Elles permettent d'échanger sur les dossiers en cours ou sur de nouveaux projets. Les diaporamas synthétiques présentés lors de ces réunions sont des documents préparatoires au comité syndical.



Commission en charge des offres multiservices

Président

- François RAGE

Président suppléant

- Cyril CINEUX

Membres

- Jérôme AUSLENDER
- Dominique BALICHARD
- Jacqueline BOLIS
- Marie DAVID
- Christiane DEMOUSTIER
- Éric EGLI
- Blandine GALLIOT
- Henri GISSELBRECHT
- Éric GRENET
- Annie LEVET
- Damien PESSOT
- Mina PERRIN
- Serge PICHOT
- Louis VIVIER
- Thomas WEIBEL

Compétences

- Offres multiservices, conditions générales de vente
- Règlements d'exploitation, sécurité
- Plans de mobilité
- Études, dont enquête ménage certifiée CEREMA
- Services et offres innovants

Commission en charge des investissements et du patrimoine

Président

- François RAGE

Président suppléant

- Flavien NEUVY

Membres

- Hamid AMAZIGH
- Claude AUBERT
- Nicolas BONNET
- Christophe BERTUCAT
- Sébastien DONADIEU
- Sondès EL HAFIDHI
- Laurent GANET
- Éric HEYMA
- Chantal LELIEVRE
- Aurélio MACIAN
- Philippe MAITRIAS
- Louis-Pierre MOREAU
- Damien PESSOT
- Anne-Marie PICARD
- Raïssa RAY
- Stanislas RENIÉ
- Patrick ROSLEY
- Thierry VATIN
- Christophe VIAL

Compétences

- Verdissement de la flotte bus
- Entretien du système tramway
- Systèmes d'information et d'exploitation
- Accessibilité physique aux services de mobilité
- Voirie spécifique

Les élus au conseil d'administration de la régie T2C

Présidente

- Blandine GALLIOT

1^{er} Vice-Président

- Cyril CINEUX

Membres

- François RAGE
- Patrick NEHEMIE
- Christophe BERTUCAT
- Stanislas RENIÉ
- Éric EGLI
- Gilles VESCOVI
- Sondès EL HAFIDHI
- Richard BERT
- Claude AUBERT
- Jérôme AUSLENDER
- Thomas WEIBEL
- Christiane DEMOUSTIER
- Jean-Marc MORVAN
- Henri GISSELBRECHT
- Laurent GANET
- Une personne qualifiée représentant la CCI du Puy-de-Dôme
M. Yves JAMON
- Un représentant d'association des usagers du transport public
Association AUTA
- Deux représentants du personnel de la régie désignés par T2C
M. ROMERO et M. POTELLERET

Composition du comité des usagers et des partenaires

- Le Président;
- Les 6 Vice-Présidents du SMTC-AC ;
- Un représentant des associations d'usagers suivantes : Vélo-Cité 63, l'Association de Défense des Usagers des Transports Clermontois (ADUT) ;
- Le Collectif Départemental pour l'insertion des Personnes Handicapées (CDIPH) ;
- La Fédération Nationale des Associations d'Usagers (FNAUT) ;
- Un groupe d'usagers des services de transport organisés par le SMTC-AC désigné par le Président, dans la limite d'un usager par service (TC, C.vélo, TAD) ;
- Un représentant des structures suivantes : Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Michelin, CHU, CAF, CCAS, Groupe la Poste.

Les représentants dans divers organismes



Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)

Titulaires

François RAGE
Jérôme AUSLENDER
Blandine GALLIOT

Suppléants

Joël-Michel DERRÉ
Christine PEROL-BEYSSI
Cyril CINEUX



Club des Villes et Territoires Cyclables

Titulaire

Nicolas BONNET

Suppléant

Jérôme AUSLENDER



ADCET

Titulaire

Blandine GALLIOT

Suppléant

Jérôme AUSLENDER



Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central

Titulaire

Blandine GALLIOT

Suppléant

Christiane DEMOUSTIER



ATMO

Titulaire

Jérôme AUSLENDER



ORBIMOB Clermont Auvergne

Titulaire

Jérôme AUSLENDER



CNAS

Titulaire

Patrick NEHEMIE



Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules (AFGNV)

Titulaire

Nicolas BONNET



Objectif Capitales

Titulaire

Eric EGLI

Suppléant

Fanny BLANC



CDCA

Titulaire

Cyril CINEUX

Suppléant

Céline HEKIMIAN

Un nouveau contrat avec la régie T2C

Le Contrat de Service Public (CSP) 2024 - 2028 a été signé en novembre 2023. Il structure le travail commun entre le SMTC-AC et son exploitant T2C pour les 5 années à venir.

Ce nouveau contrat matérialise le chantier d'envergure que représente la transformation de la métropole et approfondit les liens qui unissent le SMTC-AC et T2C.

Un dialogue de gestion resserré permet d'accompagner au plus près les transformations de T2C. Le contrat garantit la soutenabilité financière à court, moyen et long terme. Il prévoit également un renforcement des outils et méthodes de pilotage, d'accompagnement et de suivi pour atteindre les engagements du SMTC-AC et de sa régie en cours et à venir.

Aux termes du CSP, au 1^{er} janvier 2026, T2C exploitera un réseau restructuré proposant 20 % d'offre commerciale supplémentaire notamment grâce à deux lignes de tram-bus électriques qui fonctionneront suivant la même amplitude, et la même fréquence que le tramway. Cette offre confortera la place du transport public dans le fonctionnement des mobilités urbaines. La fréquentation devra alors atteindre 48 millions de voyages par an, soit une augmentation de 50 % par rapport à la référence 2019 avant COVID.



04. Accompagner

La médiation InspiRe

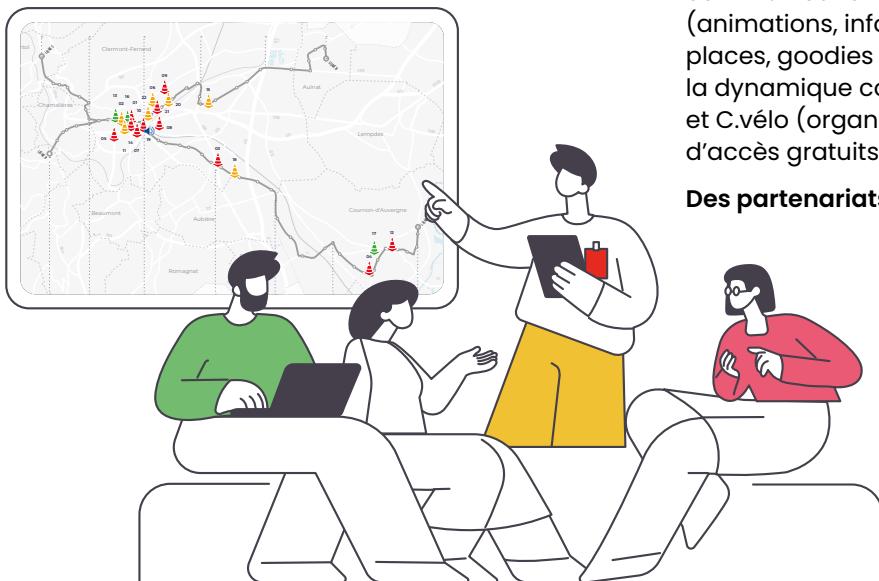
Rencontres avec les riverains, les commerçants et les partenaires

L'équipe de médiation accompagne tous les riverains et plus spécifiquement les commerçants durant la phase travaux, pour :

- répondre à leurs questions,
- remonter des remarques et propositions à l'équipe projet,
- reporter des difficultés sur le terrain aux entreprises qui réalisent les travaux,
- sensibiliser chaque chef de chantier à son environnement.

Elle accueille le public à la maison InspiRe et participe à de nombreux évènements grand public pour présenter le projet et répondre aux usagers.

En 2023, de nombreux rendez-vous individuels et des temps collectifs ont réuni l'équipe d'InspiRe, les partenaires, les commerçants et des acteurs du territoire. Ces rencontres ont permis de diffuser des informations générales sur le projet et son actualité mais aussi d'aborder des problématiques plus spécifiques à chacun.



Le SMTCA- et ses partenaires

En 2023, les thématiques couvertes par les partenariats du SMTCA ont confirmé son rôle clé et son engagement pour l'attractivité du territoire.

En lien avec des acteurs majeurs du ressort territorial, dans les domaines du sport, de la culture et de la jeunesse (étudiants), 10 partenariats ont été menés par le SMTCA. Ils ont permis de toucher des publics divers à l'échelle de la métropole et au-delà.

Le tramway, avec des rames et des stations stickées aux couleurs des partenaires a été un vecteur d'image considérable pour la majorité de ces temps forts.

Afin de faciliter les déplacements du public sur ces périodes, le SMTCA a renforcé son offre de transport (passage de tramways, de navettes ou de bus supplémentaires, réapprovisionnement des stations C.vélo à proximité) et des titres de transports à tarifs préférentiels ont été proposés.

En contrepartie, la majorité des partenaires ont valorisé le SMTCA sur leurs supports de communication ou lors de leurs événements (animations, informations...). Des dotations en places, goodies ont aussi permis d'alimenter la dynamique commerciale des réseaux T2C et C.vélo (organisation de jeux concours dotés d'accès gratuits aux manifestations).

Des partenariats gagnants - gagnants !



Clermont Foot 63

Saison 2023 / 2024

+ match du 30 avril (CF63 / Reims)
sur le thème de la mobilité en 2023



HBCAM63 (Handball)

Saison 2023 / 2024

ASM

Saison 2023 / 2024

3 partenariats sportifs



Sauve qui peut le court-métrage

27 janvier – 3 février

Association Clermont Massif central 2028

Année 2023



DropHouse Festival

Edition 1 : 11 février

Edition 1.5 : 22 – 23 septembre

EuropaVox Campus (UCA)

26 avril

7 partenariats culturels

Clermont Fête ses étudiants 2023

10 – 12 octobre

EuropaVox

30 juin – 2 juillet

Festival Nuées Ardentes (UCA)

16 – 18 juin



Sensibiliser les jeunes à la mobilité

Engagé auprès des plus jeunes, le SMTC-AC propose aux classes de CE2, CM1 et CM2 un dispositif intitulé « Tous Mobiles, et vous ? ». Depuis 2017, le programme fait découvrir aux élèves, les différentes manières de se déplacer, leurs avantages et inconvénients... Ce dispositif entre dans la démarche « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » portée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pendant 6 demi-journées, les élèves analysent leurs déplacements, les fréquences, les modes utilisés, les énergies mobilisées et l'impact des transports sur leur cadre de vie. Ces animations sont complétées par des visites : centre de maintenance du tramway à Champratel, gare SNCF de Clermont-Ferrand, agence C.vélo ou Puy de Crouël, pour découvrir différents aspects des mobilités (réparation d'un tramway, intermodalité, gestion d'un parc de vélos, lecture de paysage).

En 2023, les productions des élèves ont été exposées du 3 au 9 juin 2023 dans le patio de l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand.

Les élèves ont ainsi pu découvrir les travaux des autres classes.

15 classes soit 359 élèves du CE2 au CM2 ont participé au dispositif en 2023 :
➢ 9 classes de 5 établissements clermontois,
➢ 1 classe d'Aubière,
➢ 2 classes de Pont-du-Château,
➢ 1 classe de Royat,
➢ 2 classes de Saint-Genès-Champanelle.



L'expérimentation avec le collège Marc Bloch

Fin 2022, le SMTC-AC a obtenu une subvention « Avenir Montagne Mobilité » pour un projet d'expérimentation d'écomobilité scolaire avec le collège Marc Bloch situé à Cournon-d'Auvergne. Celui-ci comprend la mise en place de mesures favorisant des pratiques de déplacement plus sûres, plus solidaires et moins polluantes pour les trajets domicile-collège.

De janvier à juin 2023, un travail de co-construction a été lancé avec l'équipe pédagogique pour définir un plan d'actions spécifique adapté aux objectifs du collège en termes de mobilité.

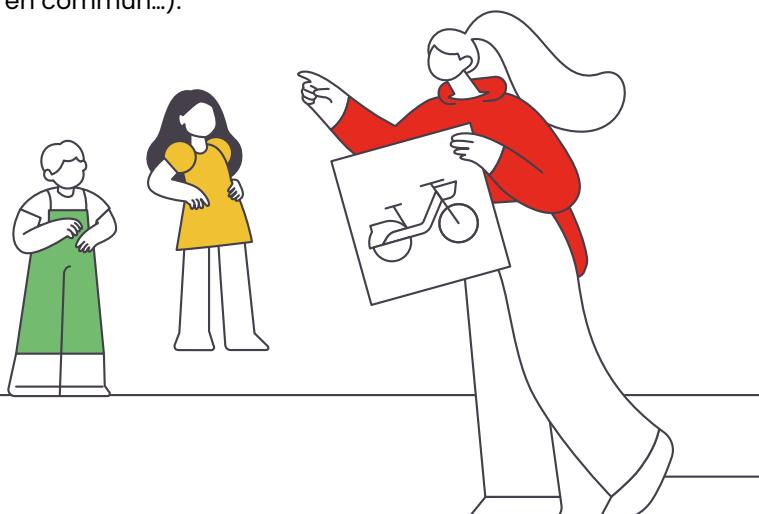
Les élèves écodélégués ont aussi contribué à cette démarche notamment avec l'élaboration d'un questionnaire administré aux collégiens, à leurs parents et aux enseignants afin de mieux connaître leurs pratiques de déplacement.

Le déploiement de ce plan d'actions, prévu sur 2 ans, a commencé dès la rentrée scolaire 2023 - 2024 avec :

- une journée de sensibilisation à la sécurité dans les cars pour les classes de 6^e en septembre,
- des ateliers de formation à la mobilité pour 2 classes de 3^e en octobre,
- une communication autour des questionnaires de mobilité en novembre.

La classe ULIS du collège a également souhaité s'impliquer dans la démarche et a bénéficié d'un accompagnement adapté.

Plusieurs opérations en lien avec la mobilité sont prévues en 2023 - 2024 (visites de sensibilisation et d'information, utilisation des transports en commun...).



Lutter contre la fraude pour créer un climat plus sécuritaire

Le taux de fraude augmente ces dernières années. Pour lutter contre ce phénomène plus efficacement, le SMTC-AC et T2C développent et diversifient leurs actions.

12221 PV ont été dressés en 2023 contre 7254 PV en 2019, année de référence avant COVID.

Des équipes de contrôle plus efficientes et plus visibles

L'équipe de vérificateurs a été renforcée pour atteindre 23 personnes à fin décembre 2023. Les 7 agents nouvellement recrutés sont en poste depuis début 2024.

La présence plus marquée sur le réseau permet de contrôler davantage les titres de transport et dissuade les fraudeurs.

Une convention de partenariat qui pérennise le rôle de la police (ationale et municipale) dans les transports en commun

Après les signatures de conventions avec la police nationale et le procureur, T2C et le SMTC-AC ont engagé un partenariat d'une durée de trois ans avec la ville de Clermont-Ferrand pour amplifier les actions dans les transports publics.

Ce partenariat renforce la participation des policiers municipaux aux opérations de prévention et sécurisation en appui de T2C.

Ainsi, des patrouilles sont déployées à l'intérieur des véhicules, dans les stations et participent aux opérations de contrôle.

Ceci permet de fiabiliser la vérification des identités et de lutter efficacement contre la fraude.

Cette montée en puissance du contrôle contribue à accroître le sentiment de sécurité des usagers des transports en commun et à lutter contre les incivilités.



Echanges entre le SMTC-AC et Mond'Arverne

L'année 2023 a marqué un tournant opérationnel dans le dialogue entre Mond'Arverne Communauté et le SMTC-AC, avec la mise en place d'un programme de travail collaboratif, formalisé par une convention signée le 29 juin 2023.

Prévu jusqu'en 2026, ce programme comprend :

- la participation du SMTC-AC à l'élaboration du « plan de mobilité simplifié » de l'EPCI pour l'adoption d'un projet « mobilité » adapté aux besoins du territoire,
- la co-construction d'une offre de mobilité pour Mond'Arverne Communauté, en phase avec le futur réseau de transport en commun du SMTC-AC,
- la négociation des conditions institutionnelles et financières d'adhésion de Mond'Arverne Communauté au SMTC-AC qui débutera dès lors que son principe aura été confirmé.

Un comité de pilotage politique dédié, constitué des représentants des 2 AOM, assure le suivi des actions mises en œuvre.

05. Rencontrer

Rencontre avec les élus des communes

Dès 2021, le SMTC-AC a engagé une concertation avec les élus et les techniciens des 21 communes de la Métropole, de Mur-sur-Allier et Pérignat-ès-Allier pour définir les tracés de chacune des lignes du futur réseau de transport en commun.

Au total, 84 réunions ont permis d'ajuster l'offre au plus près des besoins du territoire. Sur ces 84 rencontres, 19 ont eu lieu en 2023. Tout au long de cette construction du réseau, T2C a joué un rôle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage aux côtés du SMTC-AC en proposant différents scénarios d'offre.

La version finalisée des tracés du futur réseau a été présentée et validée en Comité Exécutif du SMTC-AC le 27 octobre 2023.



Rencontres Nationales du Transport Public (RNTP)

La 29^e édition des Rencontres Nationales du Transport Public s'est tenue à la Grande Halle d'Auvergne du 17 au 19 octobre 2023.

Le salon a réuni :

- **plus de 8 000** participants,
- **228** exposants,
- **une trentaine** de matériels exposés,
- **sur plus de 12 000 m²** de surface d'exposition.

Le Congrès GART / UTP, les deux plénières et six ateliers ont rassemblé près de **1000 congressistes**.

4 visites techniques ont été proposées par le SMTC-AC et ses partenaires locaux.

Le stand du SMTC-AC, a reçu près de 500 personnes dont M. Clément Beaune, ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports.

Le succès de cette édition 2023 des RNTP confirme la capacité du SMTC-AC à porter la dynamique et les ambitions du territoire en termes de mobilité et de transition écologique.



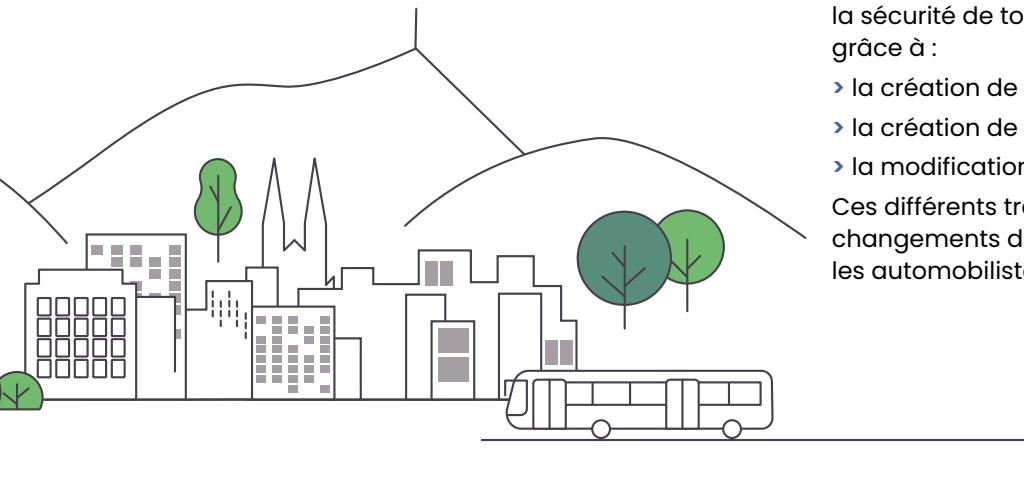
06. Et demain ?



InspiRe, les perspectives 2024

Plusieurs temps forts sont attendus en 2024 :

- › la finalisation de l'attribution des lots de travaux et le démarrage des travaux d'aménagement,
- › le dévoilement du tracé des futures lignes de bus et de l'emplacement des parkings relais associés,
- › la présentation et l'utilisation de la maquette virtuelle du projet (lignes B et C) et l'expérience immersive proposée grâce à des casques de réalité virtuelle,
- › la pose de la première pierre du futur centre d'exploitation et de maintenance qui marque le démarrage des travaux liés aux bâtiments après une phase de plusieurs semaines de terrassements lourds,
- › la pose de la première pierre des Allées du Cardo, qui marque le démarrage des travaux d'aménagements sur ce secteur de Renoux - Ballainvilliers,
- › l'arrivée du premier bus électrique (prévu pour les lignes B et C) à Clermont-Ferrand, en décembre 2024.



Aménagements pour le futur réseau bus

La phase de grands chantiers se poursuit dans la métropole, en perspective de la restructuration globale du réseau de transport en commun.

Ainsi, à l'horizon de fin 2025, celui-ci sera totalement reconfiguré pour atteindre de nouveaux objectifs :

- › L'accès aux services essentiels en transports en commun **en moins de 30 minutes** pour chaque habitant,
- › **90 % des habitants** à moins de 300 m d'un arrêt de bus et 500 m d'une ligne forte (A, B, C),
- › plus de **20 % d'offre kilométrique** (nouvelles lignes et augmentation de la fréquence).

Pour cela, des travaux visant à améliorer la régularité et la vitesse commerciale des bus seront menés dès l'été 2024 et jusqu'à la fin de l'été 2025. Ils viseront à donner un avantage concurrentiel aux transports en commun par rapport à la voiture individuelle et à améliorer la sécurité de tous les usagers de l'espace public grâce à :

- › la création de voies dédiées pour les bus,
- › la création de terminus et de quais bus,
- › la modification des priorités aux carrefours...

Ces différents travaux vont engendrer des changements de circulation, d'itinéraires (pour les automobilistes et les bus) et de stationnement.



Développer le service C.vélo

Le service C.vélo poursuit son développement en élargissant sa gamme de vélos en location longue durée. En effet, depuis le début de l'année 2024, 15 vélos longtails sont proposés à la location. Ces nouveaux vélos vont permettre aux familles de tester cette solution de mobilité.

En parallèle, « l'offre découverte » donne la possibilité d'essayer un vélo à assistance électrique pendant une courte période (1 jour ou 7 jours).

Le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole vont prochainement déployer des box de stationnement sécurisé pour vélos dans la métropole. Le déploiement de ce service, qui viendra en complément de la C.vélo box, est prévu pour le 1^{er} semestre 2025.



Arrivée du MaaS

Pour accompagner l'évolution de l'offre de mobilité dans la métropole, le SMTC-AC souhaite proposer une application unique qui centralise tous les besoins, quel que soit le type de mobilité.

Cet assistant mobilité donnera accès à une plateforme unique qui regroupe toutes les solutions de mobilité disponibles sur le territoire : transports collectifs urbains, train, location de vélo en libre-service, véhicule en autopartage, en location courte durée ou en covoiturage, taxi ou VTC, parking-relais...

Initié en 2020, son développement s'est accéléré en 2023 avec la réception de la quasi-totalité des fonctionnalités de la première version de l'outil.

Le MaaS, un service gagnant - gagnant

Pour l'usager

Il bénéficie d'un outil tout-en-un pour faciliter ses déplacements urbains.

Il peut planifier, réserver et payer son trajet depuis une plateforme unique et mixer plusieurs modes de transport en fonction de son besoin ou de son envie.

Pour la métropole

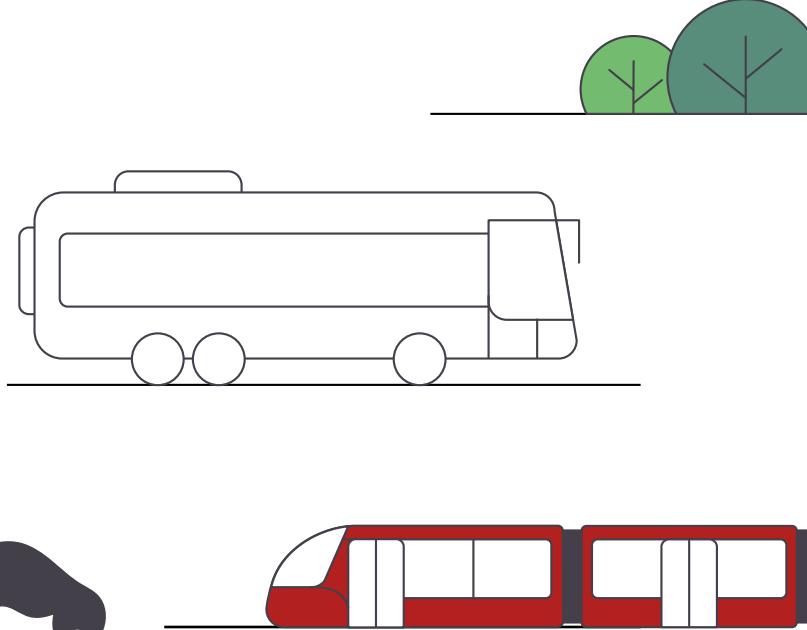
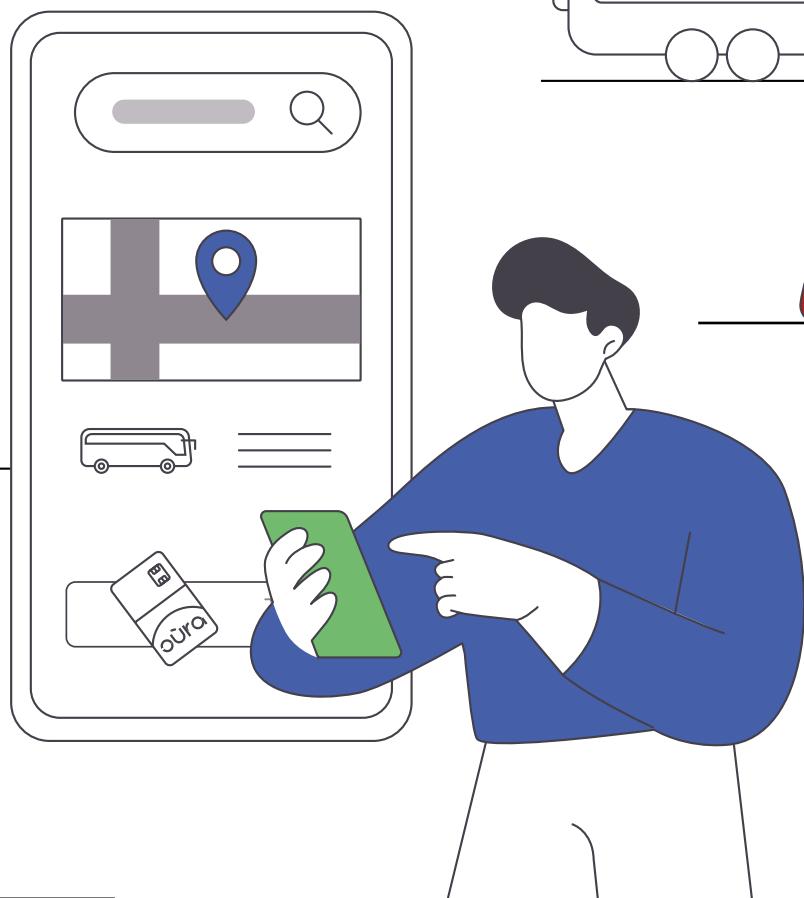
Le MaaS permet de construire une offre de mobilité plus vertueuse. Les usagers sont invités à privilégier des mobilités plus douces et plus écologiques au travers de suggestions de trajets alliant simplicité, rapidité, optimisation des coûts et respect de la planète.

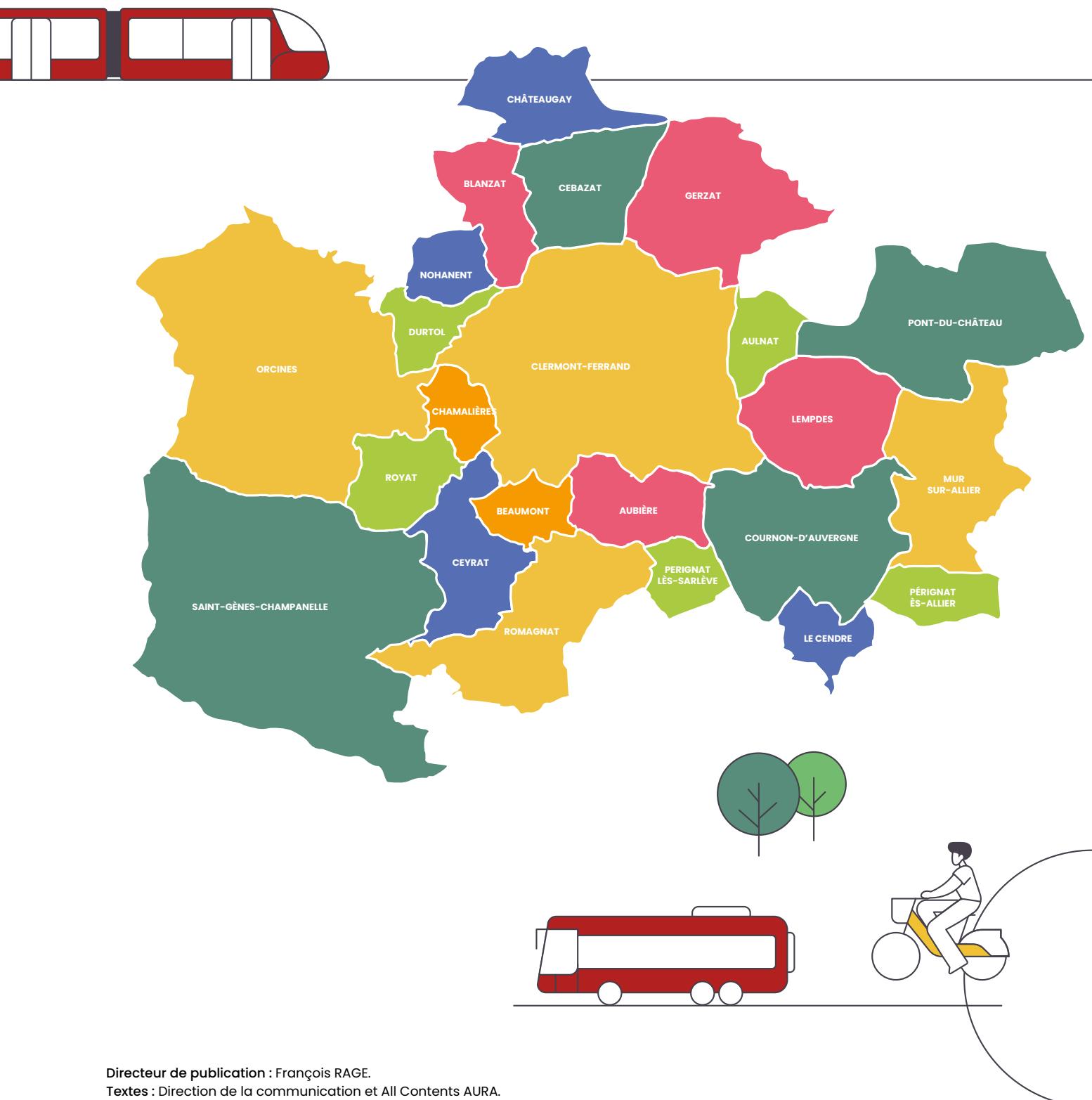
Lancement d'une E-boutique

Une boutique en ligne vient compléter les canaux de vente existants pour les titres de transports T2C. À l'été 2024, elle permettra aux usagers de gérer facilement leur carte Oùra.

Ainsi, ils pourront :

- > **commander** une carte en ligne (envoyée par courrier postal),
- > **recharger** leur carte avec des titres de transport ou un abonnement pour voyager sur le réseau T2C,
- > **gérer** à distance les cartes Oùra de tous les membres d'une famille,
- > **régler** leur amende.





Directeur de publication : François RAGE.

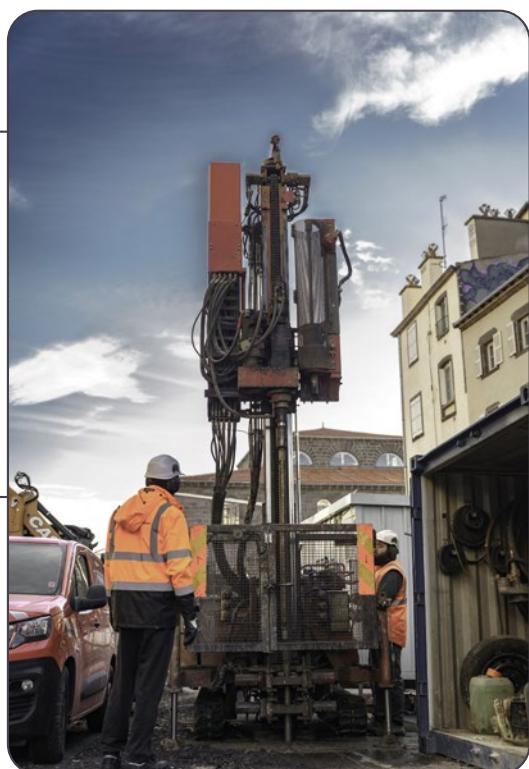
Textes : Direction de la communication et All Contents AURA.

Cartographies et illustrations : SMTC-AC, All Contents AURA, Freepik.

Crédits photos : SMTC-AC, Clermont Auvergne Métropole, T2C, Rouge Vif, Benjamin Cherrasse, Nathalie Dubost.

Conception, création, réalisation : All Contents AURA - R.C.S 495289399 - 24050131 - Clermont-Ferrand.

Impression : Printconseil.



SMTCA

2 bis rue de l'Hermitage
63063 CLERMONT-FERRAND cedex 1

-
- 04 73 44 68 68
- administration@smtc-clermontferrand.com

Tramway : ligne A
Bus : lignes C, 22 et 23
arrêt Lycée Lafayette

